



Compte-rendu des émissions de CO₂ et suivi du plan d'actions de réduction

Rapport préparé conformément à la norme ISO 14064-1

Introduction

Précédemment avec Royal BAM Group et depuis 2022 de manière autonome, Galère effectue le monitoring de ses émissions de CO₂. Galère est certifiée ISO 14001, ISO 50001 et est, depuis 2022, certifiée Echelle de Performance CO2 : niveau 3. Ces certifications couvrent la conception, la coordination et l'exécution de tous les travaux et ouvrages dans les domaines du bâtiment, du génie civil et de l'environnement.

Quantification et reporting

Les données sont collectées via différentes voies. Les consommations électriques sont collectées sur base du relevé du compteur directement sur site ou grâce à un système automatique de relevé (EWATTCH). Le relevé des compteurs haute tension est effectué sur base des factures reçues. Nous demandons également aux chefs de chantier de comptabiliser les livraisons de mazout servant à l'alimentation des groupes électrogènes et des engins de chantier. Notre contrat cadre de fourniture d'électricité 100% verte, lorsqu'il est utilisé, nous permet de considérer un facteur de conversion moindre (voir tableau page 11 de ce rapport). Conformément à l'annexe E de la norme ISO 14064-1, l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques est comptabilisée dans notre revue énergétique (consommation) mais la fraction délivrée au réseau n'est pas considérée et la partie consommée impacte nullement (facteur de conversion en kg de CO2 égal à zéro) le calcul de nos émissions de CO2.

Concernant les transports, les quantités de diesel, d'essence et de charge électrique nous sont transmises par le fournisseur. Les voyages en avions sont identifiés individuellement.

Pour les kilomètres parcourus par les travailleurs entre leur domicile et le lieu de travail au moyen de leur véhicule privé, nous prenons en compte les kilomètres remboursés sur base du contrat de travail. Le facteur de conversion choisit est celui d'un carburant inconnu.

Les données utilisées sont cumulatives et consolidées trimestriellement. La publication des résultats se fait semestriellement.



Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023





Présentation des résultats – actions – analyses par année 2019

Objectifs de réduction et performance (Royal BAM Group) :

"The ambition is to achieve a net positive impact on climate and natural resources".

Rapport annuel intégré 2019 du Royal BAM Group: https://www.bam.com/en/flexpaper/768849



Extraits de "Integrated Royal BAM Group annual report 2019 – 3.4 Environmental performance"

Action annuelle spécifique : BAM a planté 150.000 arbres - "Royal BAM Group nv made the sustainable choice to celebrate its 150th anniversary by planting 150,000 trees in 2019, to help



Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023 Personne responsable : Galère srl - Service QSEE

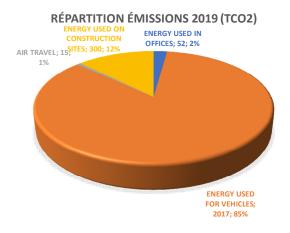


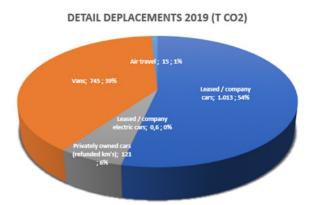


preserve the planet for future generations. BAM employees volunteered at various locations to plant the trees, with support from school children in Belgium and Denmark".

Objectifs et chiffres spécifiques à BAM Galère (hors BAM Lux) - résumé du plan d'actions 2019 :

- Intégrer le nettoyage régulier des panneaux photovoltaïques dans le programme de gestion du bâtiment
- Consommation des chantiers : décompteur sur une installation pilote pour le suivi des consommations en électricité, analyse du marché et choix d'un système
- Consommation du carburant des véhicules de société : sensibilisation individuelle
- Mobilité alternative : création et diffusion d'une bike policy
- Consommation du siège administratif : audit énergétique dans le cadre de la certification ISO 50001











2020

35

30

25 20

15

10 5 0

Objectifs de réduction et performance (Royal BAM Group) :

Rapport annuel intégré 2020 du Royal BAM Group : https://www.bam.com/en/flexpaper/773094



Extraits de « Integrated Royal BAM Group annual report 2020 - 3.3 Environmental performance »

Rapport combiné de l'auditeur indépendant sur les états financiers et les informations non financières de 2020 : https://annualreportbam.com/other-information/combined-independentauditor%E2%80%99s-report-on-the-2020-financial-statements-and

Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023

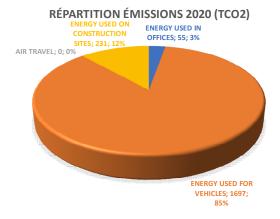


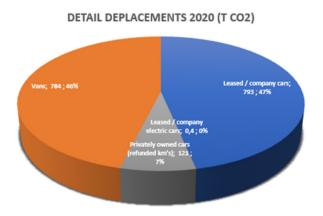


Liste A du CDP, janvier 2020 : https://www.bam.com/en/press/press-releases/2020/1/bam-recognised-for-leading-efforts-against-climate-change?position=6&list=Ca-M6UzBjjzhWNX5F1aZmWPQOdULn10C1VV2FS-FCZk

Objectifs et chiffres spécifiques à BAM Galère (hors BAM Lux) - résumé du plan d'actions 2020 :

- Consommation des chantiers : monitoring automatique des consommations, achat du système choisi et phase de test sur quelques chantiers pilotes
- Consommation du siège administratif : suite de l'audit énergétique dans le cadre de la certification ISO 50001 identification des possibilités d'amélioration
- Sensibilisation aux véhicules électriques : étude de mise à disposition d'un véhicule de pool électrique
- Consommation de carburants : nouvelle car policy (BAM Belgium)











2021

Objectifs de réduction et performance (Royal BAM Group) :

Rapport annuel intégré 2021 du Royal BAM Group : https://www.bam.com/en/flexpaper/777830

Performance environnementale 2021 : https://annualreportbam.com/business-performance/environmental-performance

Performance in 2021 **Targets** BAM reduced its CO, intensity by 44 per cent compared to Achieve 50 per cent relative emissions reduction in scopes 000 1, 2 and 3 (employee travel) by 2030 (base year 2015). 000 In 2021, BAM again received an A and achieved leadership . Be included in the CDP Climate A List Leadership Index by status on CDP's climate change benchmark. achieving performance band A. BAM reduced its construction and office waste intensity by 46 000 Achieve 50 per cent relative construction and office waste per cent compared to 2015. reductions by 2030 (base year 2015). BAM re-used or recycled 77 per cent of its construction and · Recycle or re-use 100 per cent of construction and office 000 office waste in 2021 (2020: 76 per cent) waste by 2025 BAM's completeness of its timber analysis in its home markets · Source 100 per cent sustainable timber in all projects in is 89 per cent. Of the covered timber, 99 per cent is certified BAM's home markets sustainable. CO, emissions per source 23 CO, emissions intensity (in kilotonnes) (in tonnes per € million revenue) 150 30 120 25 20.7 20 15 60 10 30 5 0

Extraits de « Integrated Royal BAM Group annual report 2021 - 3.3 Environmental performance »

Liste A du CDP, décembre 2021 : https://www.bam.com/en/press/press-releases/2021/12/bam-recognised-for-leading-efforts-against-climate-change

Offices

Vehicle

fleet

Аіг

travel

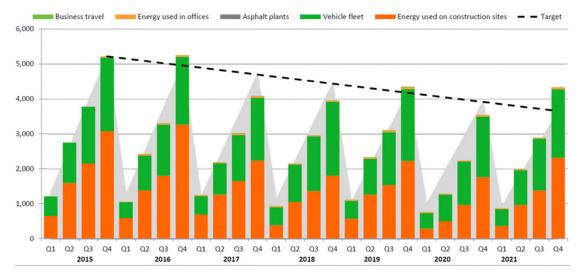
Construction



CO₂ reduction target: 50 per cent reduction in 2030 versus 2015



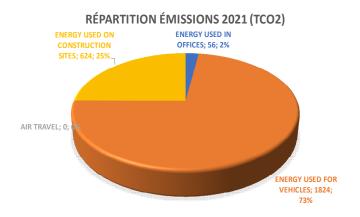


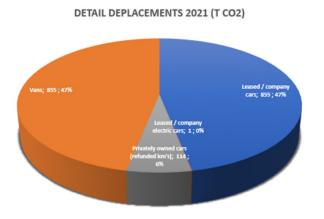


Emissions de BAM Galère (y compris BAM Lux) par type comparé à l'objectif global de réduction

Objectifs et chiffres spécifiques à BAM Galère (hors BAM Lux) - résumé du plan d'actions 2021 :

- Consommation des chantiers : mise en place du système de monitoring automatique des consommations électriques sur quelques chantiers pilotes
- Sensibilisation aux véhicules à motorisation différenciée : suivi de l'utilisation de la nouvelle car policy et réflexion sur l'adaptation des capacités de charge (bureau/chantier) avec l'arrivée de nouveaux véhicules
- Collecte des données pour le « sustainability reporting » : 100% des données (déchets, énergie et bois)





2021	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de chantiers n'ayant pas envoyé le relevé	15	15	6	5	4	4	0	0	0	2	0	1
Nombre de chantiers	61	61	61	61	60	60	58	58	57	53	52	51
% de relevés non reçus	25%	25%	10%	8%	7%	7%	0%	0%	0%	4%	0%	2%
% de relevés reçus	75%	75%	90%	92%	93%	93%	100%	100%	100%	96%	100%	98%

OSEE OSEE

Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023 Personne responsable : Galère srl - Service QSEE





2022

En février 2022, Galère intègre le Groupe Thomas & Piron et a l'opportunité de définir ses propres objectifs de réduction CO₂. Les 9 objectifs suivants ont été déterminés. Ils ont été suivis et analysés dans le courant de l'année 2022 en vue de les évaluer lors de la Revue de Direction suivante (avril 2023).

Compte tenu de la crise sanitaire du coronavirus et de son impact sur nos activités en 2020 et 2021, nous avons choisi comme année de référence 2019. Les objectifs en matière de réduction de CO₂ sont basés sur les données récoltées en 2019. Il est à noter que les chiffres consolidés et publiés dans le rapport annuel de Royal BAM Group pour les années antérieures à 2022 (ci-avant) comprennent les émissions de Galère <u>et</u> de sa filiale au Grand-Duché de Luxembourg. Les tableaux et graphiques présentés à la suite ne reprennent que les données de Galère.

- 1. *Réduction des émissions de CO2 produites par nos activités* : réduction de 10% à l'horizon 2025 par rapport à 2019.
- 2. *Monitoring automatique des consommations électriques* : mise en place du système EWATTCH sur tous les chantiers sélectionnés (et en activité) à fin 2022.
- 3. *Fourniture électrique* : contrat cadre de fourniture 100% verte.
- 4. Branchement des chantiers prioritairement au réseau électrique.
- 5. Alternatives à l'énergie fossile : sensibilisation à l'utilisation de systèmes producteurs d'électricité utilisant une énergie alternative (non fossile, non ou peu émettrice de CO2) Exemples : Battery Pack en soutien ou en remplacement du groupe électrogène, outillage sur petite batterie...
- Politique Fleet: proposer l'accès à un véhicule individuel PHEV/EV à 100% des collaborateurs disposant d'un véhicule de fonction, sur base de critères définis dans la car policy.
- 7. Voiture de pool : une voiture de pool full électrique acquise pour fin 2022.
- 8. *Rénovation des conteneurs chantier « base vie » (hors magasin)*: 20 rénovés/an, avec l'objectif qu'ils soient tous rénovés (ou neufs) pour 2030.
- 9. **Sensibilisation du personnel chantier sur l'utilisation raisonnée de l'énergie** : campagne d'affichage.

Chiffres spécifiques à Galère (hors Galère Lux) – suivi des indicateurs et résumé du plan d'actions 2022

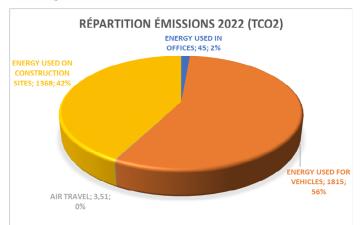
Les indicateurs sur les émissions de CO2 sont présentés sous forme de graphiques soit à la suite (répartition des émissions de CO2 sur l'année et détail des déplacements) soit en dernières pages (Evolution émissions CO2 : Target 2019-10% horizon 2025, Consommations chantiers hors mazout, Mazout chantiers).

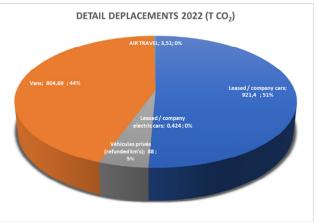
Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023

Personne responsable : Galère srl - Service QSEE









Ils reflètent la réalisation des objectifs 1, 3, 4, 5, 7, 8 et 9. L'objectif 2 est suivi dans le cadre de l'analyse trimestrielle des relevés environnement. L'objectif 6 n'aura un impact que sur 2024 et les années suivantes, la livraison des véhicules étant toujours retardée.

L'action « obtenir 100% des relevés » en vue de réaliser un reporting complet est suivie grâce au tableau suivant :

2022	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.
Nombre de chantiers n'ayant pas envoyé le relevé	2	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	1
Nombre de chantiers	61	58	56	53	52	48	47	47	47	44	44	42
% de relevés non reçus	3%	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	5%	2%	2%
% de relevés reçus	97%	98%	98%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	95%	98%	98%

La réalisation (suivi) des 9 objectifs de 2022 sont présentés au tableau suivant :

1 🦖	Réduction des émissions de CO2 produites par nos activités de 10% à l'horizon 2025 par rapport à 2019	Objectif atteint : A la clôture du Q4-22 les émissions sont dans la lignée de l'objectif.
2 🕏	Monitoring automatique des consommations électriques	Objectif non atteint : tous les chantiers ne sont pas équipés de système de monitoring automatique.
3 💝	Fourniture électrique	Objectif atteint : le contrat de fourniture en cours avec ENGIE est bien 100% vert.
4	Branchement des chantiers au réseau électrique	Objectif atteint : cette sensibilisation est réalisée lors de chaque démarrage de chantier.
5 🗎	Alternatives à l'énergie fossile	Objectif en cours : cette sensibilisation est réalisée lors de chaque démarrage de chantier.
6 🗐	Politique Fleet	Objectif atteint : 100% des collaborateurs disposant d'un véhicule de société ont bien accès à un choix de véhicules PHEV/EV, sur base des critères de la car policy.



Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023





7 🚙	Voiture de pool	Objectif atteint (avec retard) : Galy, la voiture de pool full électrique de Galère, est arrivée en mars 2023.
8 🔦	Rénovation des conteneurs chantier base vie (hors magasin)	Objectif non atteint.
9 🚝	Sensibilisation du personnel chantier sur l'utilisation raisonnée de l'énergie	Objectif atteint.

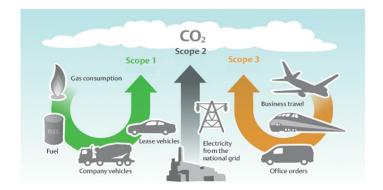
Changement aux approches de quantification

Afin de répondre aux exigences de la norme ISO 14064 -1, la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques présents au siège social de l'entreprise est décomptée et non plus ajoutée comme c'était imposé par le manuel de non-fincancial reporting au groupe BAM. La fraction délivrée au réseau n'est pas considérée et la partie consommée impacte nullement (facteur de conversion en kg de CO2 égal à zéro) le calcul de nos émissions de CO2.

Décomposition des émissions par scope

Le suivi des objectifs de réduction CO_2 nécessite la mise en place d'indicateurs de performance qui sont présentés dans le sous-chapitre de 2022 « suivi des indicateurs et résumé du plan d'actions 2022 ». Le suivi des émissions de CO_2 se fait, comme précédemment décidé, en utilisant le « greenhouse gas (GHG) protocol ». Celui-ci définit trois scopes de comptage des gaz à effets de serre et les objectifs du reporting :

- Emissions directement émises par les activités de l'entreprise (scope 1);
- Emissions indirectement émises issues de la fourniture d'électricité, de chauffage et de climatisation (scope 2) ;
- Emissions indirectement émises en amont et en aval de notre chaîne d'approvisionnement, « value chain » (scope 3).



Galère rapporte toutes les émissions des scopes 1 et 2 et les transports (déplacements) des membres de son personnel (scope 3). La mise à jour à la clôture de l'année 2022 est présentée cidessous.





Emissions de CO2 par scope (tonnes)	2019	2020	2021	2022
Scope 1	3.140,45	2.464,16	3.446,53	3.132,86
Scope 2	9,53	8,65	7,96	11,79
Scope 3	135,81	121,02	113,68	88,08
Total	3.285,79	2.593,83	3.568,17	3.232,73







Détail de la composition des valeurs d'émissions par scope

	Unité	Année de référence 2019	Année actuelle 2022	Facteur de conversion IEA/DEFRA	unité	Emission directe/indirecte
Scope 1						
Mazout de chauffage des						
bureaux	Litres	17948	16000	2,657	kg CO2 / litre	Directe
Diesel flotte	Litres	525458	593731	2,233	kg CO2 / litre	Directe
Essence flotte	Litres	2366	65351	2,657	kg CO2 / litre	Directe
Essence chantiers	Litres	10906	10473	2,233	kg CO2 / litre	Directe
Mazout chantiers	Litres	493003	504800	2,657	kg CO2 / litre	Directe

Scope 2

Scope 2						
Electricité verte Bureaux						
fournie	kWh	294328	148669	0,014	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité verte Bureaux						
produite localement	kWh	26968	27796	0	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité verte -						
Transports	kWh	12595	30312	0,014	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité fournie par un						
tier - transports	kWh	2341	5742	0,161	kg CO2 / kWh	Indirecte
Electricité verte						
chantiers	kWh	373966	597441	0,014	kg CO2 / kWh	Indirecte

Scope 3

Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023

Remboursement des km						
voitures à carburant	Km	800064	583322	0,151	kg CO2 / km	Indirecte

Personne responsable : Galère srl - Service QSEE





inconnu						
				Cie aérienne		
				ou via <u>web</u>		
Voyages (avion)	T CO2	15	3,51	<u>calc</u>	T CO2	Indirecte

Les chiffres présentés dans les graphiques sont le résultat du suivi trimestriel des consommations sur chantiers, aux bureaux et pour les déplacements pour la période définie (ici Q4-2022).

Ces données ne concernent que les activités de Galère en Belgique. Ce document est mis à jour deux fois par an, la prochaine mise à jour aura lieu à la clôture du suivi de Q2-2023, soit en septembre 2023.

Validation et degré de complétude

Le suivi des émissions de CO₂ est effectué sur base du *non-financial reporting* guide du Royal BAM Group en utilisant le « *greenhouse gas (GHG) protocol* ».

Ce système de suivi a été audité annuellement par l'expert indépendant EY.

Au sein de Galère, les données sont enregistrées par une collaboratrice administrative, vérifiées par la Coordinatrice QEÉ et validées par le Directeur QSEÉ.

L'indicateur utilisé pour assurer la complétude des informations reçues est le rapport des données reçues sur le nombre de chantiers en activité. L'objectif est la réception de 100% des données mensuellement.

Le caractère cumulatif de l'encodage permet d'assurer une meilleure exactitude des données en fin de trimestre. En outre, la consolidation du Q4 ne se fait qu'une fois les données annuelles confirmées sur base des factures (sauf pour les compteurs électriques basse tension qui n'arrivent qu'un an après).

Sur cette base, nous considérons que les données reprises au présent rapport à la clôture du Q4 sont complètes et exactes. La publication à mi-année quant à elle inclut des estimations.



Mise à jour : Avril 2023 / Prochaine mise à jour : Septembre 2023 Personne responsable : Galère srl - Service QSEE





